

Le p'tiou Basseyrain



L'ÉDITO DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Cela fait maintenant trois ans que le Conseil municipal et moi-même avons pris en charge la gestion de la commune. Aussi, alors que nous arrivons à la mi-mandat, il nous paraissait important de faire un premier bilan en passant en revue les projets qui ont été réalisés, et ceux qui sont en cours et que nous espérons voir aboutir.

Ces trois années sont bien sûr marquées par la pandémie de COVID_19, la guerre en Ukraine, les pénuries et l'inflation. Les conséquences du dérèglement climatique, avec les épisodes caniculaires de 2022 et le manque de précipitations, se font également ressentir. Ce sont autant d'éléments qui, directement ou indirectement, conditionnent notre action et dont il nous faut tenir compte.

Car ces crises s'accompagnent presque toujours d'une explosion des coûts (matières premières, énergie...) qu'il est pourtant primordial de maîtriser pour boucler les budgets communaux et mener à bien nos projets, tout en limitant l'augmentation des impôts et des taxes communales.

C'est donc avec prudence mais aussi détermination que nous avançons sur les différents chantiers en cours. Parmi les travaux déjà engagés, la remise à neuf de la colonne d'eau entre le captage de l'Arbépin et le réservoir de Veytrens d'en Haut est en passe d'être achevée. Il est aujourd'hui primordial de traquer la moindre fuite sur notre réseau, au regard des enjeux liés au manque d'eau dont l'été 2022 nous a donné un aperçu. Au-delà de son impact environnemental vertueux, cette réfection nous permettra aussi de faire des économies, en nous permettant de limiter nos achats d'eau au Syndicat mixte des eaux de Bellefontaine Semine.

Le projet de parking du Fond du village est sur le point d'entrer en phase de réalisation. Une réunion a eu lieu sur place avec les riverains le samedi 11 mars pour présenter le futur aménagement.

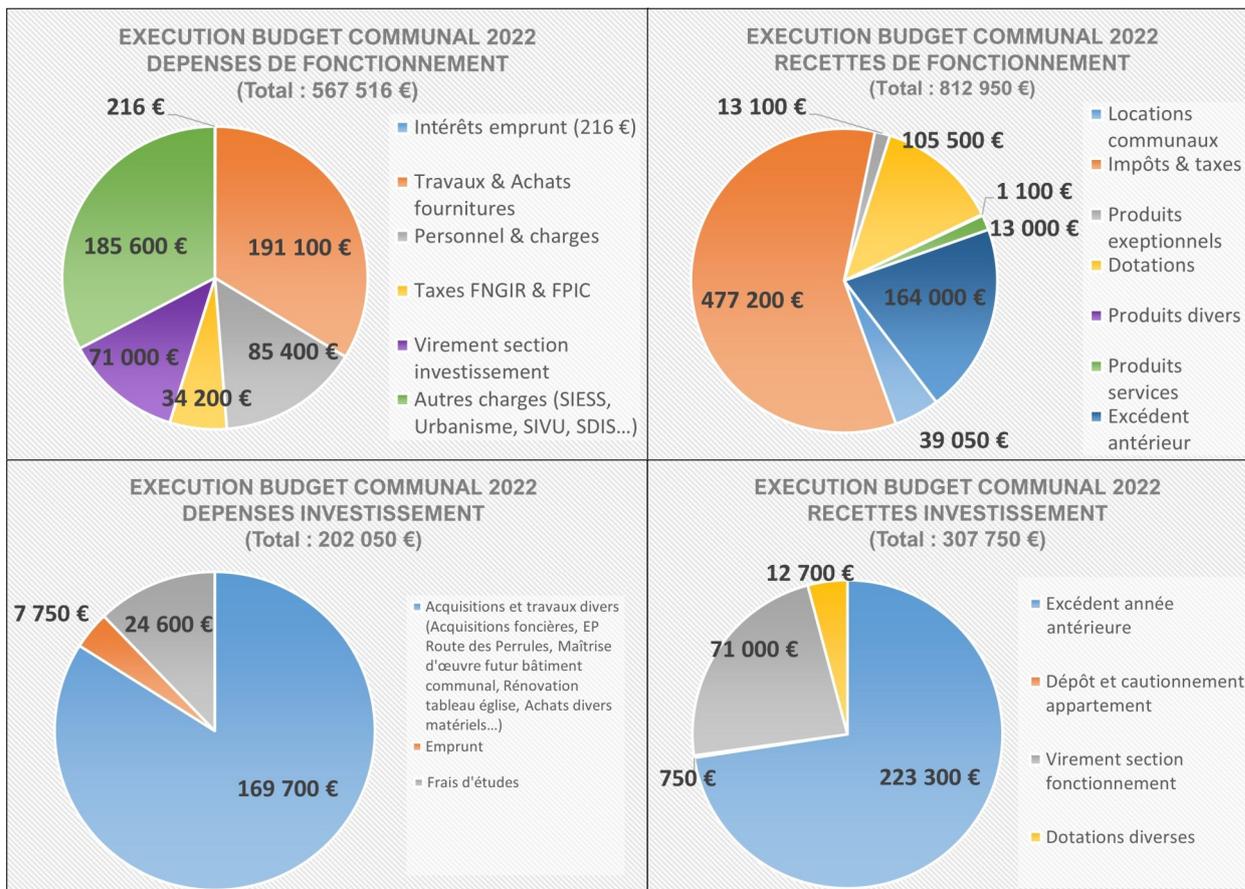
Quant au dossier du futur bâtiment communal, il est toujours d'actualité. Nous avons eu la confirmation de la part de la Direction des Finances publiques que la commune était en capacité de supporter financièrement ce projet ; toutefois, sa réalisation sera subordonnée à l'obtention de subventions de la part de nos partenaires institutionnels (Europe, Etat, Région, Département...). Les appels d'offre portant sur les différents lots seront lancés prochainement, une fois la fouille d'archéologie préventive terminée.

Le printemps vient d'arriver, alors soyons optimistes ! Bonne lecture à vous,

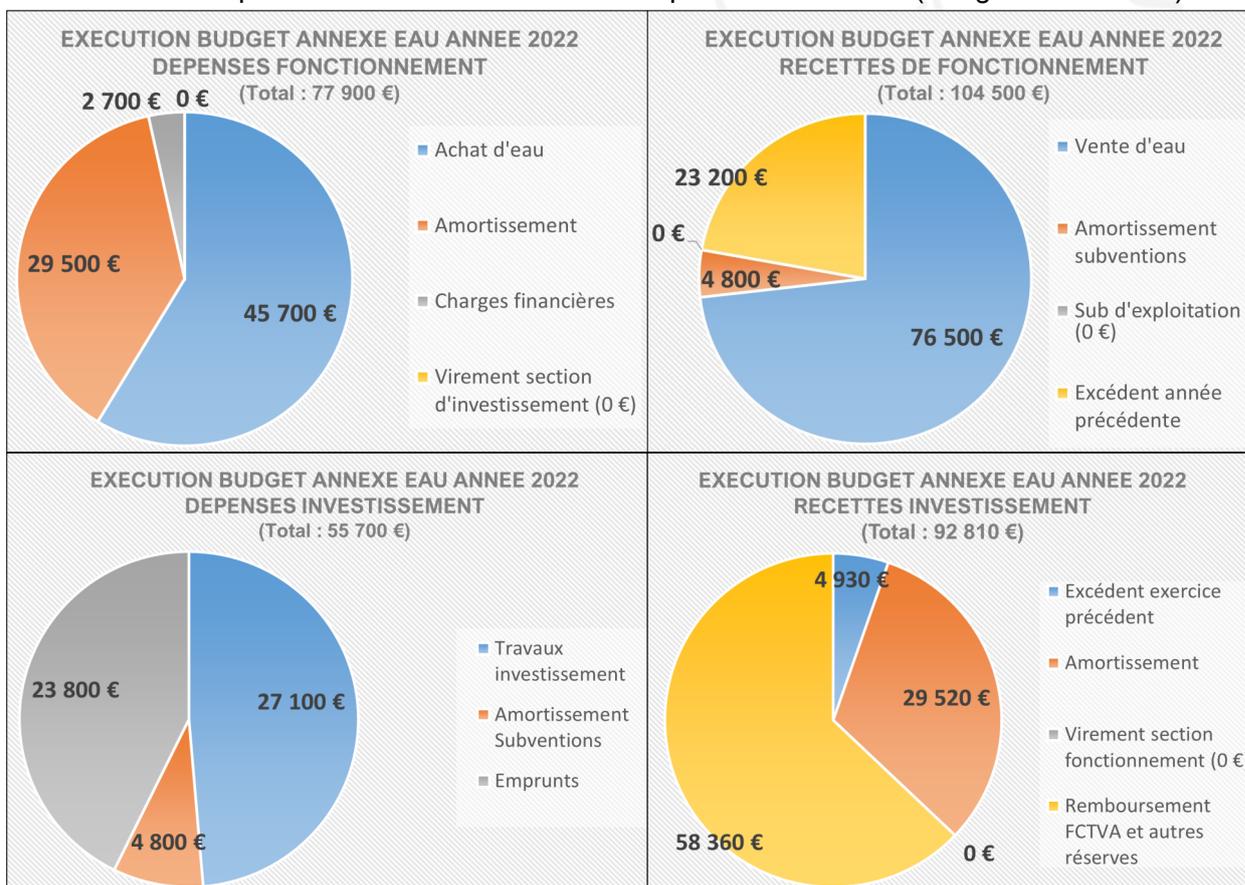
Rémi PONCET, Maire de BASSY

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DE LA COMMUNE DE BASSY

Présentation du compte administratif de la Commune pour l'année 2022 (budget général) :



Présentation du compte administratif de la Commune pour l'année 2022 (budget annexe eau) :



Pour une meilleure lisibilité, ces données ont été arrondies. Les comptes détaillés sont disponibles en Mairie.

ACTIONS DU COMITÉ D'ACTION SOCIALE

Ce qui a été réalisé...

Les actions du comité d'action sociale ont été très variées au cours de ces trois dernières années.

L'activité a été particulièrement dense **pendant les périodes de confinement**:

- **distribution de masques** en avril 2020, grâce notamment aux couturiers et couturières mobilisés par le SOU des écoles,
- **suivi des personnes les plus vulnérables** et des personnes âgées isolées,
- **aide matérielle pour les courses** : une dizaine de personnes ont pu être aidées en mars/avril et novembre 2020, avec l'appui du CBL,
- **assistance pour la vaccination** : une quinzaine de personnes de plus de 65 ans ont été assistées pour l'inscription et le transport aux centres de vaccination organisés à Seyssel en mars et novembre 2021.



Plus ponctuellement, le comité intervient aussi en **soutien des familles ou des personnes rencontrant des difficultés, notamment d'ordre administratif** :

- **soutien apporté à une famille ukrainienne** en mars 2022 pour régulariser son titre de séjour en préfecture de Haute-Savoie,
- **assistance informatique** proposée pour la prise de RDV auprès du nouveau médecin du cabinet médical de la Semine,
- appui apporté pour le règlement de certaines situations sociales difficiles ...

Le comité s'efforce aussi de répondre aux besoins que peuvent rencontrer certaines personnes ou catégories de population en termes de **formation**. A titre d'exemple, le 4 avril 2022 une dizaine de personnes ont bénéficié d'une **initiation à l'utilisation des smartphones** organisée à la mairie.

Les actions du comité d'action sociale comprennent également l'organisation de moments plus festifs, avec **les sorties et les cadeaux de fin d'année aux séniors**.

En 2020, Covid 19 oblige, la sortie traditionnelle a été remplacée par une distribution de cadeaux à toutes les personnes de plus de 65 ans, en résidence principale ou secondaire sur la commune.

En 2021 et 2022, les sorties ont pu être heureusement organisées : une excursion d'une journée entière a été proposée dans les Aravis en novembre 2021, et un repas a été organisé à l'auberge d'Anglefort en novembre 2022. Les personnes de plus de 75 ans en résidence principale sur la commune n'ayant pas pu participer à ces sorties se sont vues remettre un cadeau.

Un colis de Noël a été distribué aux séniors n'ayant pu participer aux sorties



...et ce qui est en cours :

Les actions en faveur des séniors (sorties et cadeaux de fin d'année) vont se poursuivre, de même que l'assistance aux habitants en difficulté. Les personnes concernées peuvent se rapprocher de la Mairie pour exposer leur situation.

La sécurité des citoyens est la préoccupation majeure de chaque élu, et elle se retrouve dans chacune des actions mises en œuvre, quel que soit le domaine auquel elle se rattache (travaux de voirie, intervention sur les réseaux, équipements publics...).

Ce qui a été réalisé...

Certaines actions réalisées au cours des trois dernières années ciblent très spécifiquement cet impératif de sécurité, indispensable au bon épanouissement de chacun :

- **trois défibrillateurs automatisés externes ont été installés** (1 à la mairie, 1 à l'école et 1 au réservoir de Veytrens d'en Haut) à l'automne 2020 pour intervenir rapidement auprès des personnes en état d'arrêt cardio-respiratoire. S'en sont suivies deux séances d'initiation aux gestes qui sauvent : l'une organisée par la société ayant fourni les défibrillateurs dans la foulée de leur installation, la seconde par Audrey MULTIN en octobre 2021,
- une **barrière a été mise en place sur le mur de l'école** (maîtrise d'ouvrage : SI-VU) pour éviter tout risque d'intrusion,
- pour la sécurité de l'agent communal, les **décorations de Noël sont dorénavant installées à l'aide d'une nacelle**,
- conformément à la procédure, les **réserves incendies sont contrôlées annuellement**.



La **sécurité routière** est également un perpétuel sujet de réflexion :

- à la demande de la Commune, un enregistrement du trafic et de la vitesse a été effectué par le Département sur la RD14 au niveau de Veytrens d'en Haut, mettant en évidence des vitesses souvent excessives et des dépassements hasardeux,
- sur d'autres secteurs de la commune, une signalétique adaptée a été mise en place pour sécuriser la circulation :
 - ◆ sens interdit sur le Chemin de l'étang (sauf engins agricoles),
 - ◆ "cédez le passage" sur la Route de Crie pour les véhicules venant du chef-lieu.



...et ce qui est en cours :

- Suite à l'étude du trafic routier sur la RD14 à Veytrens d'en Haut, des réflexions sont en cours avec le Conseil départemental pour voir **quelles solutions pourraient être mises en œuvre** afin de sensibiliser les automobilistes (radar pédagogique par exemple).
- de **nouveaux « cédez le passage » seront installés** à Veytrens d'en bas et Veytrens d'en haut, et la circulation des poids lourds de plus de 19 T sera interdite sur certains tronçons.
- Un **dispositif d'appareils photographiques à déclenchement automatique est actuellement en test**. Lorsqu'il sera pleinement opérationnel, trois capteurs photos seront installés sur certains points de passage de la commune, et abords des conteneurs de tri sélectif.

ENTRETIEN DE LA VOIRIE ET DES RÉSEAUX DIVERS

Dans les communes rurales telles que Bassy, **maintenir la voirie en bon état est primordial** tant le recours à l'automobile reste nécessaire pour la plupart des actes de la vie quotidienne. Aussi, dans la continuité des actions engagées par les précédentes mandatures pour l'entretien de nos routes communales, des travaux ont été effectués pendant les trois premières années du mandat.

Ce qui a été réalisé...

- des **travaux classiques d'enrobé** ont été réalisés sur les Routes de Veytrens d'en bas, de Chatel et du Pré Lachat, et un enrobé bicouche a aussi été appliqué sur certains points de la voirie communale présentant des premiers signes de détérioration,
- plus récemment, un **enrobé projeté** plus économique et plus respectueux de l'environnement a été testé pour boucher des fissures apparues sur des tronçons de voirie au Chef-lieu et à Veytrens,
- le chemin de la Biollaise a été réouvert suite à des travaux permettant le franchissement **d'un fossé**, et peut de nouveau être emprunté par les marcheurs, les vététistes et les cavaliers,
- enfin les **fossés font l'objet d'un entretien annuel**.



Exemple de travaux sur la voirie à Veytrens

Des interventions ont aussi été réalisées sur le **réseau électrique afin de le sécuriser et/ou le renforcer** en différents points de la commune :

- **renforcement** du réseau électrique sur la Route du Pré Lachat,
- **enfouissement** du réseau 20kv aux Perrules, avec mise en conformité de l'éclairage public.

De travaux importants ont porté sur **les réseaux humides** (eau potable et eaux pluviales) :

- **sécurisation des prises d'eau** sur le captage d'eau potable de l'Arbépin,
- **changement de la colonne** d'eau reliant le captage de l'Arbépin au réservoir de Veytrens d'en haut,
- **la barrière autour du périmètre** de protection du captage de l'Arbépin **sera changée** une fois achevés les travaux liés à cette colonne d'eau,
- une **conduite du réseau** d'eaux pluviales a été **changée** à Veytrens au lieu-dit « chez les Métral »,
- des **travaux de reprise** sur le réseau d'eaux pluviales ont été entrepris au fond du village et aux Perrules.



Travaux sur la colonne d'eau entre l'Arbépin et le réservoir

...et ce qui est projeté :

Outre l'entretien des différents réseaux, nous espérons réaliser d'ici la fin du mandat **l'extension du réseau d'assainissement** sur la partie haute de la Route du fond du village et sur la Route des Ires. Cette extension sera réalisée en collaboration avec la Communauté de communes Usse et Rhône, compétente en matière d'assainissement.

Ce qui a été réalisé...

Outre les réseaux, certains bâtiments communaux ont aussi fait l'objet de travaux :

- la **cantine de l'école**, dont le permis de construire avait été obtenu sous l'ancienne mandature, a été réalisée en 2020, sous maîtrise d'ouvrage du SIVU,
- l'**appartement locatif** situé au-dessus du restaurant « La Grange » a été rénové et agrandi grâce à l'aménagement des combles, passant de T2 à T4. Cet agrandissement a nécessité la réfection de la toiture et la pose de velux,
- la **toiture du lavoir** du Fond du village a aussi été changée,
- enfin, un **nouvel abribus** a été installé à Veytrens-d'en-Haut, et celui de Veytrens-d'en-Bas a été modifié pour être intégré au transformateur.



Pour réaliser ces projets, la Commune a bénéficié du **soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes** qui a mis en place des dispositifs d'aides, dont le Bonus Ruralité dédié spécifiquement aux communes de moins de 2 000 habitants. A ce titre, la Commune a perçu **28 030 € pour la rénovation et la transformation d'un logement locatif** situé au-dessus du restaurant, et **4 641.51 € pour l'aménagement et la mise en sécurité de l'abribus** de Veytrens d'en Bas.



...et ce qui est en cours :

- Une étude portant sur l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) du Fond du village est en cours, en partenariat avec le service urbanisme de la CCUR et le prestataire EPODE. Son objectif est de définir **dans quelles conditions un programme de logements** de référence en termes d'intégration paysagère et de qualité architecturale et environnementale **pourrait être réalisé** sur ce foncier appartenant à la Commune. Le rendu est prévu pour le deuxième trimestre 2023.
- Le permis de construire du **futur bâtiment regroupant une salle communale et un local technique** a été obtenu en décembre 2022, et une mission de fouille d'archéologie préventive est programmée courant mars 2023. Dès que les résultats de cette mission seront connus, les appels d'offre pourront être lancés. Ce projet a été conçu dans un esprit de durabilité, tant sur le plan environnemental (utilisation de bois des Alpes, imperméabilisation des stationnements limitée au maximum, récupération des eaux pluviales) qu'énergétique (isolation thermique, chauffage par pompe à chaleur, panneaux photovoltaïques).
- La Commune va également se doter d'un **parking de 7 places au Fond du village**. Son utilisation, comme celle des autres stationnements publics de la commune, sera régie par un règlement qui a été voté lors de la réunion du Conseil municipal du mois de février 2023.



Pour la réalisation de cet équipement, le **Conseil départemental de la Haute-Savoie** a accordé à la Commune de Bassy une **subvention 5 627 €** au titre des acquisitions foncières et/ou immobilières.



Ce qui a été réalisé...

Dans le prolongement des actions engagées lors de la précédente mandature, des interventions ont été faites sur le cimetière :

- sa surface contrainte impose de continuer la **reprise des sépultures** dont la concession n'est pas renouvelée. L'ossuaire aménagé en 2017 étant complet, le recours à l'ancien ossuaire situé derrière la sacristie s'est avéré nécessaire. Pour le respect dû aux défunts, une pierre tombale en granit du Tarn y a été déposée, et les noms des défunts y seront gravés pour en garder le souvenir,
- un **travail paysager** a été fait, notamment pour redessiner les allées et fleurir les abords : le résultat est unanimement apprécié par les visiteurs du site.



Les lavoirs ont aussi fait l'objet de travaux d'embellissement :

- certains ont fait l'objet de réfections : lavoir du Fond du village, de Veytrens d'en Haut et, dans une moindre mesure, du Pèse-Lait,
- les lavoirs du Fond du Village, du Monument aux morts et du Pèse-Lait sont également mis en valeur par un éclairage spécifique pendant la période des fêtes de fin d'année.

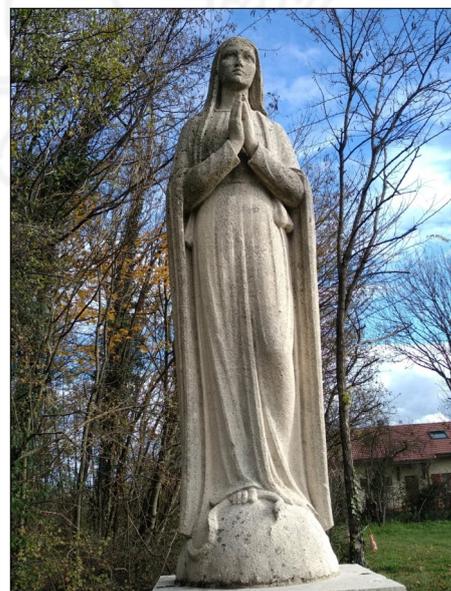
Après la restauration du tableau « Le Couronnement de Saint Joseph » entreprise sous la précédente mandature, un travail analogue a été lancé sur la seconde huile sur toile longtemps exposée dans l'église et représentant une scène de « L'Annonciation ». La restauration a été engagée au début de l'année. Pour financer ce projet, une souscription a été lancée avec l'appui de la Fondation du Patrimoine, des subventions ont été obtenues de la part du Département et de la Région, et des fonds ont été récoltés à l'occasion du concert d'hiver organisé le 10 décembre dernier. **Le raccrochage du tableau est programmé le samedi 1^{er} juillet, à l'occasion d'une messe d'action de grâce célébrée par Monseigneur LE SAUX, évêque d'Annecy.**

...et ce qui est en cours :

Dans le cimetière :

- le 2^{ème} columbarium installé en 2017 ne comptant plus que quatre emplacements disponibles, une réflexion est en cours pour proposer de nouvelles places : pose d'un **nouveau columbarium ou de cavurnes ?**
- Parmi les travaux à venir figure **l'arrachage de la haie de pyracanthas** située en face du porche de l'église, qui sera remplacée par une bordure en ardoise complétée par un massif fleuri. La vue s'en trouvera dégagée, et l'accès aux tombes situées à l'arrière facilité.

Des travaux vont aussi être engagés sur la statue de la Vierge de Charmy et son socle afin de les nettoyer et les protéger des outrages du temps. Des devis ont été demandés, et le prestataire sera choisi dans le courant du mois d'avril. Une fois ces travaux effectués, des bancs seront installés, et des arbustes et des plantes vivaces viendront parachever l'ensemble.



La statue de la Vierge de Charmy va être nettoyée

Plusieurs chantiers ont été lancés sur le thème de la communication depuis le début du mandat :

- Le **retour du bulletin communal** « le P'tiou Basseyrans » en juin 2020, **désormais diffusé trimestriellement** à 250 exemplaires, permet aux lecteurs de suivre l'actualité communale (municipalité, associations...), l'évolution des différents dossiers, et les « rendez-vous » désormais habituels : la chronique sauvage d'Anne DEJEAN, la récré du P'tiou écrite par les écoliers de Bassy, et les « paroles de basseyrans » mettant en avant des personnes de la commune,
- un **site internet** (www.bassy.fr) a été mis en ligne en fin d'année 2021 pour gagner en réactivité et informer les internautes des dernières nouvelles communales, avec une réactualisation hebdomadaire. Sont également disponibles les ordres du jour et comptes-rendus des réunions du Conseil municipal, et toutes les informations pratiques pour accompagner les habitants dans toutes leurs démarches administratives nécessitant un contact avec la Mairie,
- un **livret d'accueil** a aussi été réalisé, inspiré de celui édité par nos voisins et amis de Chal-longes. Présenté sous la forme de fiches thématiques, il contient toutes les informations utiles concernant le fonctionnement de la commune, les services sur place ou à proximité, les associations, sans oublier quelques règles élémentaires sur le bien vivre ensemble. Ce livret a été distribué à tous les foyers de la commune lors de sa sortie en juin 2021. Les fiches mises à jour régulièrement sont téléchargeables sur le site internet.



Le bulletin communal est imprimé à 250 exemplaires

Lorsque le sujet le justifie, des **réunions d'informations sont également organisées** à la salle communale pour discuter avec les habitants des projets structurants pour la commune :

- une présentation du projet de **bâtiment communal** a été faite en juillet 2022,
- une autre réunion a été organisée en mars 2023 pour expliquer le **règlement de stationnement communal, et le projet de parking** du Fond du village,
- à noter que les conditions sanitaires et les protocoles très stricts en vigueur jusqu'en début 2022 ne nous ont pas permis d'organiser de réunion publique au cours de la première année de mandat.



Une réunion a été organisée pour présenter le règlement de stationnement

Les échanges entre la Commune et ses habitants ne se limitent pas à la diffusion d'informations. Certains participent **aux comités consultatifs** où des propositions sont émises pour être présentées ensuite en réunion du Conseil municipal, en vue d'une éventuelle mise en application. Il s'agit :

- du comité consultatif « communication », réuni à 11 reprises,
- du comité consultatif « environnement », réuni à 6 reprises,
- du comité consultatif « cimetièrre », réuni à 3 reprises,
- du comité communal d'action sociale, réuni à 6 reprises.

Certains habitants s'impliquent également de façon active dans la vie de la commune lors des **matinées participatives**, organisées pour planter les jardinières, nettoyer les routes et chemins communaux, ou pour réaliser de petits travaux (rivière sèche). **Nous les en remercions vivement !**

Ce qui a été réalisé...

Dans la lignée des actions entreprises sous la précédente mandature et pilotées par Mme Catherine DEBEAUVAIS, plusieurs projets ont été menés à bien depuis 3 ans.

Le **flourissement et la mise en valeur du cadre de vie** ont fait l'objet d'une attention particulière :

- les **espaces fleuris** sont systématiquement conçus avec des essences adaptées aux caractéristiques du sol et nécessitant moins d'eau,
- l'aménagement paysager dit de la « **rivière sèche** » a été réalisé,
- le secteur du **Regonfle** a été aménagé avec le soutien financier de la CNR,
- sur la place de l'église, une **pergola** a été mise en place pour habiller la cabine des toilettes publiques,
- enfin, un appui est apporté à **Mme Reine DEREYMEZ** qui s'implique très activement à l'entretien et à l'embellissement de la parcelle de Bassy au Parc des jardins de Haute-Savoie situé à La Balme de Sillingy.



L'aménagement paysager de la rivière sèche

La **gestion des déchets**, qui relève de la compétence de la Communauté de communes, a connu des changements depuis le début de l'année 2023 (consignes de tri simplifiées, dépôt des ordures ménagères résiduelles dans les conteneurs gros volumes).

Depuis mars 2022, **l'éclairage public a été stoppé entre 23h00 et 5h30** grâce à la mise en place d'horloges astronomiques. Outre les effets bénéfiques de cette action pour l'environnement, la commune a aussi pu réduire sa facture énergétique alors que le coût de l'électricité s'envole.

D'autres initiatives ont été lancées par la Commune pour **sensibiliser les habitants aux problématiques environnementales** actuelles (et futures) :

- une **sensibilisation sur le thème de l'eau** a été faite par le Syr'Usses lors de la Journée du Patrimoine 2022, au cours de laquelle une visite de la station d'épuration avait aussi été organisée,
- une **soirée d'information** animée par le FREDON Auvergne-Rhône-Alpes et portant sur les **plantes invasives**, dont l'ambrosie, a été organisée en octobre 2022 avec Usinens et Challonges,
- des **matinées de nettoyage** des abords des routes et chemins communaux sont organisées au printemps et en automne.



Sensibilisation sur l'eau par le Syr'Usses

...et ce qui est en cours :

- Sur le secteur du Regonfle, des aménagements supplémentaires pour accéder jusqu'au panorama donnant sur la confluence des Usses et du Rhône sont en cours de réflexion,
- Les actions de sensibilisation seront poursuivies,
- un sentier botanique est en projet, du Chemin de Lévaud à la montée vers le point de vue de Bornichat.

CHRONIQUE SAUVAGE : L'OISEAU BLANC DE NEIGE

L'hiver se termine et un regard dans le rétroviseur suffit pour faire le nouveau constat d'une saison bien singulière avec son lot de records de températures au-dessus de la normale, d'absence de vague de froid, de déficit de précipitations réduisant d'autant le manteau neigeux, fin comme jamais. S'il ne faut plus compter sur la neige pour blanchir durablement les plaines de Bassy depuis un certain temps, des visiteurs venus des pays de l'Est viennent ponctuer les prés et labours de leur clarté immaculée.

L'élégante Grande Aigrette s'est ainsi exposée aux regards curieux durant tout l'hiver, poussant l'audace, elle aussi, à battre le record du nombre d'individus présents sur la commune. Cinq oiseaux ont pu être observés entre Bassy et Veytrens, très visibles par leur blancheur contrastante mais de tempérament farouche. Ce migrateur aura trouvé dans les champs à la végétation rase, une opportunité facilitée de capture des micro mammifères qu'elle apprécie et repère ainsi aisément. Cela confirme la tendance dans plusieurs pays d'Europe occidentale, les effectifs hivernants ont fortement augmenté depuis le milieu des années 80.

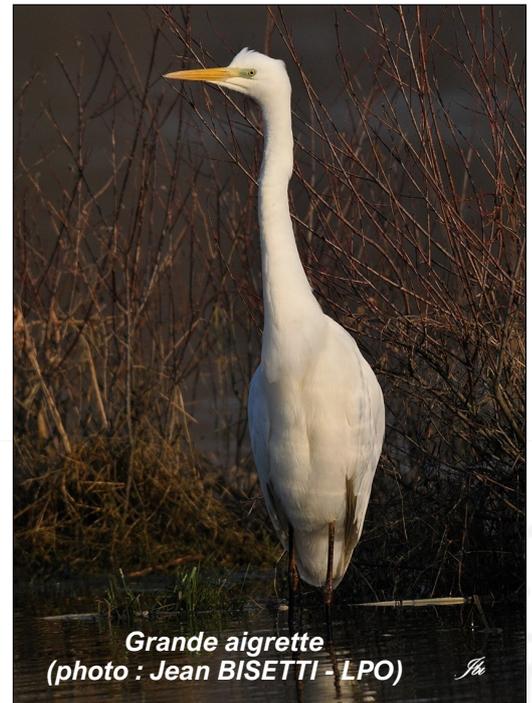
De la famille des ardéidés, elle présente des affinités avec le héron cendré par ses allures. A la différence de ce dernier, elle ne niche pas sur la commune ni même en Haute-Savoie. Les colonies les plus proches sont en Dombes. Elle préfère les roselières épaisses pour édifier un nid sur les tiges hautes à environ 1m au-dessus de l'eau.

Cette espèce a bien failli disparaître en Europe au début du XX^{ème} siècle, victime des chasseurs plumassiers. En période nuptiale, la grande aigrette se pare d'une longue plume qui ornait les chapeaux des dames de la fin du XIX^{ème} au début du XX^{ème} siècle. Pourquoi faut-il, trop souvent, que la beauté d'une espèce lui soit funeste ? Fort heureusement, les revirements de la mode, les efforts de protection des hérons puis l'instauration de réserves protégeant les zones humides sont les facteurs d'une tendance favorable pour l'espèce.



(photo : Séverine MICHAUDI - LPO)

Héron gardeboeuf : il accompagne souvent le bétail pour capturer insectes et petits invertébrés dérangés par le piétinement des troupeaux.



Grande aigrette
(photo : Jean BISETTI - LPO)



Aigrette garzette, plus petite que sa grande cousine, le bec est noir et les doigts des pattes, jaunes.

(photo : Jean BISETTI - LPO)

D'ici la fin mars, il est probable que ces grandes aigrettes, basseyrans un temps, auront regagné leurs terres d'origine pour la saison des amours. Mais regardez attentivement dans les mois à venir si quelqu'autre oiseau blanc ne vient trouver un refuge palustre vers le pont de Bassy ou encore partager une pâture avec les troupeaux de bovins bienveillants à l'entrée de Veytrens. Lequel de l'Aigrette garzette ou du Héron gardeboeuf saurez-vous reconnaître ?

Anne DEJEAN

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Le mardi 7 février, deux réunions (la première rassemblant uniquement des élus des communes en charge de l'environnement, la seconde ouverte au public) ont été organisées par la Communauté de communes Usse et Rhône pour lancer son Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET). L'objectif de la CCUR à travers ce Plan est de prendre part, à son niveau, à la réduction des effets du changement climatique, au développement des énergies renouvelables et à la maîtrise de la consommation d'énergie.

Pour réaliser ce Plan, la Communauté de communes est assistée par un bureau d'études, BL Évolution, chargé de réaliser un diagnostic qui débouchera en temps voulu sur un programme d'actions.

Les habitants qui souhaitent s'investir dans cette démarche peuvent le faire en intégrant le "club climat", et participer ainsi à la co-construction de ce plan, qui sera ensuite mis en débat avec les élus du territoire.

Nous vous tiendrons informés, via l'affichage municipal et le site internet, des prochaines réunions organisées dans ce cadre.



DU CHANGEMENT DANS LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Avec un peu de retard sur le calendrier initial, la Communauté de communes Usse et Rhône a déployé dans le courant du mois de mars les nouveaux conteneurs destinés à recevoir les ordures ménagères sur les communes de Seyssel Haute-Savoie, Bassy, Usinens et Challonges.

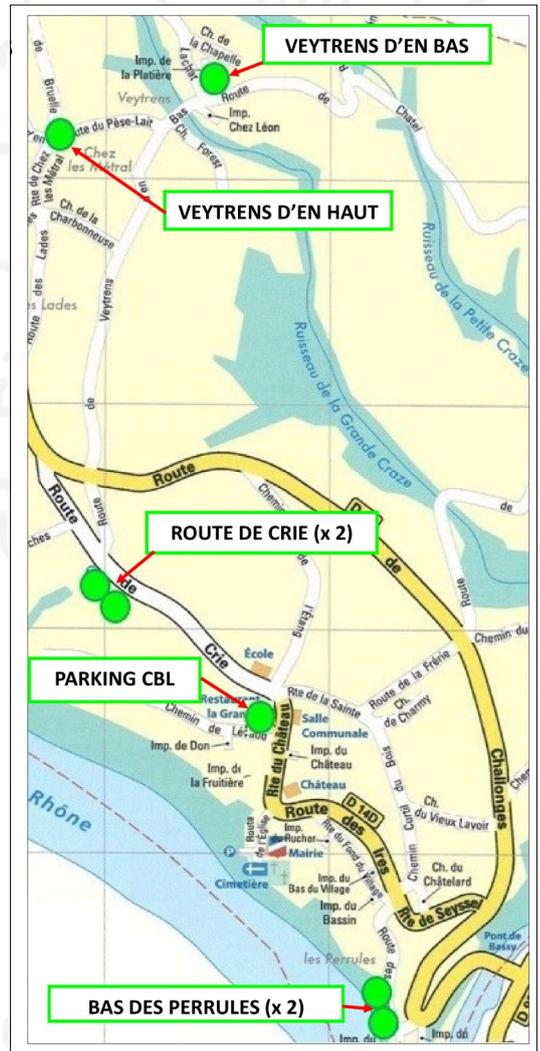
Ces conteneurs d'un volume de 5 m³ remplacent les anciens bacs à roulettes, et sont destinés à recevoir seulement les ordures ménagères résiduelles, c'est-à-dire celles qu'on ne peut pas trier.

À Bassy, 7 conteneurs ont été installés, sur des emplacements communaux (voir carte ci-contre) :

- ⇒ 1 conteneur à Veytrems d'en Bas, en direction de la Route de Chatel,
- ⇒ 1 conteneur à Veytrems d'en Haut, au carrefour Route de Veytrems d'en Haut/Route du Pèse-Lait,
- ⇒ 2 conteneurs Route de Crie,
- ⇒ 1 conteneur Route du Château, sur le parking face à la salle communale (parking CBL),
- ⇒ 2 conteneurs en bas de la Route des Perrules.

La dernière collecte dans les bacs à roulettes ayant eu lieu le 20 mars, vous devez donc depuis le 21 mars déposer vos sacs poubelles dans ces nouveaux conteneurs.

Le jour de collecte a également changé : elle aura lieu désormais le mardi.



MATINÉE PARTICIPATIVE "NETTOYAGE DE PRINTEMPS"

Comme tous les débuts de printemps dorénavant, la commune de Bassy organise une matinée de nettoyage des routes et chemins communaux **le samedi 1^{er} avril, de 8h45 à 12h00**.

Toutes les personnes, jeunes et moins jeunes, souhaitant donner un petit coup de propre à notre cadre de vie sont cordialement invitées à nous rejoindre ! Voici le programme :

- rendez-vous à 8h45 devant la Mairie pour un café de bienvenue, la constitution des équipes et la répartition des secteurs ;
- départ en groupes à 9h00 pour effectuer le nettoyage des abords des routes et chemins communaux ;
- à 12h00, retour à la Mairie pour trier les déchets récoltés et faire un bilan de l'opération. Un casse-croûte offert par la Municipalité viendra clôturer ce moment à la fois convivial et citoyen.

IMPORTANT : les sacs pour ramasser les déchets seront fournis par la Mairie. En revanche, nous vous remercions de venir munis de vos gants ainsi que d'un vêtement avec des bandes réfléchissantes pour signaler votre présence aux usagers de la route.



LE MOT DE L'ACCA

Bonjour Bassy !

Ça y est : pour notre part la saison de la chasse est terminée ! Mais nous n'arrêtons pas toute activité pour autant : place maintenant aux réunions, à l'entretien des chemins et des postes, mais surtout à l'agraissage et aux suivis des populations de gibier, pour éviter un maximum de dégâts.

En fin d'année dernière nous avons organisé une tombola : nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé, et nous espérons connaître le même succès durant la prochaine saison, en croisant les doigts pour que l'un d'entre vous gagne !

Nous l'avons évoqué dans le dernier bulletin et nous vous le rappelons car la date approche : l'ACCA de Bassy organise son **Ball Trap les samedi 29 et dimanche 30 avril** : nous espérons donc vous voir nombreux pour passer un excellent moment en notre compagnie !

D'ici là prenez soin de vous,

Lucas SOURZAC et toute son équipe



"VACHES EN PISTE", LE SALON DE L'AGRICULTURE DES SAVOIE

Rochexpo va devenir, du 30 mars au 02 avril, la plus grande ferme du département, à l'occasion du Salon "Vaches en piste", organisé par l'association APMH (Abondance, Primholstein, Montbéliarde, Hérens). Cette manifestation réunira plus de 700 vaches, mais aussi des chevaux, des ovins et des caprins, autour des savoir-faire agricoles. N'hésitez pas à y aller pour croiser des éleveurs de Bassy et d'ailleurs, l'ambiance est assurée !



LA FEUILLE DU MONDE ALLANT VERT

Conférence « Amis et ennemis de nos jardins »

Le vendredi 17 février, Gérard LAPERRIÈRE et Catherine STEYER ont animé à deux voix une conférence au cours de laquelle toute une palette de petites bêtes (et des plus grosses) a été passée en revue afin de mieux identifier ceux qui attaquent notre jardin (ravageurs/parasites) et ceux qui peuvent nous aider à le défendre : les auxiliaires. Une trentaine de personnes ont assisté à cette soirée, clôturée par le verre de l'amitié.



Journée de formation à la taille des arbres fruitiers

Le samedi 18 février, une dizaine d'adhérents se sont rendus à l'école d'agriculture de Poisy pour participer à une journée de formation à la taille des arbres fruitiers, dispensée par M. Paul DUMAS, formateur et président de l'Association des Croqueurs de pommes. Ce dernier leur a prodigué des enseignements théoriques le matin, et une mise en pratique l'après-midi dans les vergers de l'école. Une belle journée d'apprentissage où convivialité, bonne humeur et soleil étaient au rendez-vous !



Troc de graines et de plantes à Seyssel

Le samedi 4 mars s'est déroulée la 3^{ème} édition du troc de graines et de plantes « Prenons-en de la graine ! » sous la Grenette de Seyssel, organisée par le CPIE Bugey-Genevois et les associations Les Ecolocos et le Monde allant vert. Cette manifestation, désormais ancrée dans le calendrier au début du printemps, a attiré de nombreux jardiniers et visiteurs, et a permis à tout un chacun de venir faire son choix parmi la très grande variété de graines, de plantes en pot et de fleurs apportées par les participants et par des fleuristes professionnels. Un succès qui ne se dément pas...en attendant l'année prochaine !



Calendrier

- **Jusqu'au 23 avril** : commande groupée de plants de légumes et de fleurs (pour les adhérents)
- **Vendredi 28 avril** à 20h : conférence « Gestion de la ressource en eau » en partenariat avec le Syr'Usses – Bassy (CBL)
- **Dimanche 7 mai** de 9h à 13h : Marché aux fleurs et légumes « Des plants pour la planète » – Seyssel Ain (Esplanade du Rhône)
- **Dimanche 18 juin** : découverte du Roc de Chère (histoire, géologie et botanique). Sortie journée entière avec pique-nique. Départ à 8h30
- **Dimanche 2 juillet** : découverte du Jardin des cimes et de l'église du Plateau d'Assy. Sortie journée entière avec pique-nique. Départ à 8h30.

Les personnes désirant nous rejoindre peuvent s'inscrire ou se renseigner en nous contactant par mail : info.asso@lemondeallantvert.fr ou sur le site : www.lemondeallantvert.fr

Nous vous souhaitons un très agréable printemps !

Le bureau du Monde Allant Vert

LE MOT DU CBL



Défilé des tracteurs et des chars décorés

Le jeudi 22 décembre, les jeunes agriculteurs de Frangy-Seyssel nous ont fait le plaisir de traverser notre village avec leurs tracteurs et chars décorés pour Noël. A cette occasion, afin de profiter de ces magnifiques décorations lumineuses, nous avons organisé, devant le CBL, un stand apéritif avec vin chaud et diots à partager. Un très beau travail réalisé par nos jeunes agriculteurs qui ont illuminé le centre de notre village quelques instants. Chacun a apprécié cette belle initiative, et nous espérons avoir le plaisir de les retrouver pour un nouveau défilé à Noël prochain.



Soirée jeux

Le vendredi 20 janvier à la salle communale, petits et grands se sont retrouvés pour une soirée autour de jeux de société ou parties de cartes. Belote, Triomino, Qui Est-ce ?, Skipbo....il y en avait pour tout les goûts et toujours plus de jeux à découvrir ! En milieu de soirée, nous avons offert la galette traditionnelle, et une buvette permettait à chacun de profiter de la soirée autour d'une boisson chaude ou d'un verre. Une soirée en toute simplicité qui nous permet de se retrouver en s'amusant.



Vide Grenier

C'est parti pour une nouvelle édition de notre vide grenier ! Celui-ci aura lieu le **Dimanche 2 Avril**, dès 6 h. Alors vite ! On fait le tri dans le grenier et on profite de cette journée pour vendre les objets qui ne nous sont plus utiles, ou pour dénicher l'objet seconde main tant recherché ! Aucune réservation ni inscription ne sont nécessaires, nous accueillerons les exposants dès 6h pour leur installation. Accès par le haut du village, pour un sens de circulation unique. Comme chaque année, sur le parking de la salle communale, nous organisons une buvette avec une **vente de DIOTS/POMMES DE TERRE à emporter**, ainsi que de la petite restauration (frites, sandwiches, crêpes...). Nous remercions d'ores et déjà les habitants du centre du village de leur compréhension pour les désagréments causés, essentiellement pour les déplacements et les stationnements.

Si vous souhaitez nous donner la main lors de cette journée, n'hésitez pas à nous contacter !!! Nous recherchons des volontaires et nous vous accueillerons avec plaisir !!!

On se retrouve très vite pour chiner, exposer, où juste pour le plaisir de flâner et de passer une belle journée

Les prochaines dates à retenir :

Vendredi 5 mai : Rando'Nuit et gratinée à l'arrivée

Vendredi 2 juin : Apé'rosé en musique avec le groupe "NO FUSS"



A très bientôt !

L'équipe du CBL (cbl.bassy@laposte.net)

RENCONTRE AVEC MME AUDREY MULTIN

Après avoir fait plus ample connaissance avec Gilbert BERNASCONI lors d'un précédent entretien, nous continuons notre petit tour du Conseil municipal pour aller à la rencontre d'Audrey MULTIN.

Bien qu'Audrey soit l'une des plus jeunes membres du Conseil municipal, son ancrage à Bassy est des plus anciens. La famille FAURAX dont est issu son père, Joseph, y est en effet établie depuis plusieurs générations, sa mère Nicole étant quant à elle originaire de Vanzy.

Audrey est la deuxième d'une fratrie de trois filles. Enfant, elle fréquente les classes des trois communes du SIVU scolaire, avant de poursuivre son cursus au collège de Seyssel, puis au lycée de l'Albanais à Rumilly. En parallèle, Audrey fait (déjà) beaucoup de sport : du ski et surtout du basket, puisqu'elle défend 15 ans durant les couleurs du club de Seyssel, avec ses grandes copines Delphine et Jessy. Et bien que sa scolarité et le sport prennent beaucoup de temps dans sa vie d'adolescente, Audrey commence à s'investir dans la vie associative, et à participer aux activités du CBL : *« je garde un bon souvenir de cette époque, surtout les soirées "fondue" ! »*. Il apparaît donc en filigrane de ses (très) jeunes années que le dynamisme, l'attachement et le dévouement d'Audrey pour son territoire sont déjà là.



Pendant les grandes vacances, elle occupe un job d'été à l'EHPAD de Seyssel : recrutée comme agent de service, elle assiste à l'occasion ses collègues pour donner des soins aux résidents, envers qui elle ressent beaucoup d'empathie. De cette expérience naîtra sa vocation : en 2004 elle commence une école d'infirmières à Annemasse, dans laquelle elle passera quatre ans. Son diplôme obtenu, elle est embauchée comme infirmière en chirurgie à l'hôpital de Saint-Julien-en-Genevois, puis part exercer à Genève à la clinique des Grangettes en 2011, avant d'intégrer récemment un cabinet médical dans lequel elle travaille en binôme avec un médecin généraliste.

Ses débuts dans la vie active coïncident avec son mariage avec Maxime. Ces moments heureux sont pourtant entrecoupés de périodes difficiles : Audrey doit surmonter plusieurs épreuves, dont le décès accidentel de son père en 2013. Mais sa capacité de résilience et le réconfort de Maxime et de leurs proches lui permettent d'aller de l'avant. Peut-être est-ce pour suivre l'exemple de son père qui fut adjoint entre 1991 et 2008 qu'Audrey se présente aux élections municipales de 2014, et est élue conseillère sur la liste de Patrick BLONDET. *« Ma vie était déjà bien occupée, entre mon travail à Genève, ma vie de famille et les travaux de rénovation de ma maison. Mais j'avais la volonté de m'engager pour que les gens de la commune s'y sentent bien »*. Et c'est avec la même motivation qu'elle rejoint la liste de Rémi PONCET pour briguer un deuxième mandat de conseillère municipale en 2020. *« Je me sens proche des gens de Bassy, j'aime être à leur contact et discuter avec eux ; c'est pour cela que je souhaite m'impliquer sur des projets qui amélioreront leur vie et celle de la commune »*. Audrey est particulièrement investie dans les actions en lien avec l'école et le Comité communal d'action sociale, et donne aussi un coup de main au SOU des écoles.

Dans son emploi du temps très serré, Audrey parvient à se préserver quelques moments pour pratiquer le yoga, et surtout la course à pied qui lui permet de passer par l'un de ses endroits favoris : le secteur des Folies, et son panorama permettant de voir par temps clair jusqu'à la Chartreuse.

Pour conclure cet échange, Audrey a tenu à rappeler à quel point elle se sentait privilégiée de vivre à Bassy, une commune où l'on bénéficie d'un vrai confort de vie dans un cadre préservé, tout en profitant des commodités à proximité. C'est cet enthousiasme qu'elle souhaite apprendre et partager avec ses filles (nées en 2016 et 2018) et, à travers ces quelques lignes, avec vous.

Merci à Audrey pour le temps consacré à cet entretien !

ÉTAT CIVIL

◇ **Naissances :**

- Léo LE PERCHEC, né le 02/01/2023, fils de Quentin LE PERCHEC et Maëllis MAS WESSIER domiciliés au Chef-lieu,
- Léana LE ROUX, née le 18/02/2023, fille de Sylvain et Manon LE ROUX, domiciliés au Chef-lieu,
- Théa NOËL DERNIS, née le 22/02/2023, fille de Stéphane NOËL et Barbara DERNIS, domiciliés au Chef-lieu,

◇ **Décès :** Mme Marie DEREYMEZ née LARAVOIRE, domiciliée au Chef-lieu, est décédée le 29/12/2022 à l'âge de 93 ans.

RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

Après l'annulation des deux cérémonies précédentes en raison de la pandémie, M. Rémi PONCET a présenté ses vœux à la population pour la première fois en présentiel le samedi 7 janvier 2023. Sont également intervenus lors de cette cérémonie Mme Marie-Françoise GALIMONT, présidente du SIVU scolaire, M. Paul RANNARD, président de la Communauté de communes, et M. Gérard LAMBERT, Conseiller départemental du canton. De nombreux habitants avaient répondu à l'invitation pour ce moment de retrouvailles, qui s'est terminé autour du verre de l'amitié.



Rémi PONCET entouré d'une partie du Conseil

RÈGLEMENTATION DU STATIONNEMENT

Un règlement intérieur de stationnement sur la commune de Bassy a été adopté par le Conseil municipal lors de sa réunion du mois de février. Ce document précise dans quelles conditions il est possible de stationner sur l'ensemble des voiries et des places publiques communales. Le but de cette initiative est de limiter les stationnements prolongés et abusifs d'une part, et dangereux d'autre part. Ce règlement a fait l'objet d'une présentation en réunion publique le samedi 11 mars. Il est également consultable en Mairie, et sur le site internet de la commune (rubrique "Infos pratiques").



CONTACT MAIRIE :

Tel : 04 50 59 01 09

Mail : secretariat@bassy.fr

Horaires d'ouverture au public :

le mardi et le vendredi de 9h à 12h

Possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire en prenant contact directement avec la Mairie.

*Rédaction, conception et mise en page :
Comité consultatif Communication*